



AMBASSADE DE FRANCE EN SUISSE  
SERVICE ÉCONOMIQUE

Veille de la situation économique et financière  
Du 18 au 29 novembre 2019

**Marchés**

	Au 29/11	Var vs 15/11
EUR/CHF	1,1019	+0,73%
USD/CHF	1,0002	+1,03%
SMI	10.493,24	+1,78%
Taux 10a	-0,61	-10 pb

**ECONOMIE**

**La croissance suisse au troisième trimestre (+1,1% en g.a.) a été soutenue par les industries manufacturières**

Au troisième trimestre 2019, le PIB suisse a progressé de 1,1% en glissement annuel, la croissance ayant été particulièrement marquée dans l'industrie manufacturière (+5,1% par rapport au T3 2018), portée notamment par les exportations de produits chimiques et pharmaceutiques.

**Le Conseil fédéral maintient les contingents fixés pour les travailleurs d'Etats tiers**

Le Conseil fédéral a adopté une révision partielle de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative des travailleurs originaires de pays tiers (hors Union Européenne et AELE). L'année prochaine, 8500 spécialistes en provenance de ces États tiers pourront être recrutés : 4500 bénéficiant d'une autorisation de séjour (livret B) et 4000 d'une autorisation de séjour de courte durée (livret L). Le Conseil fédéral a également fixé des contingents particuliers applicables aux ressortissants britanniques exerçant une activité lucrative, dans l'éventualité d'un Brexit sans accord. Dans ce cas, l'économie suisse pourrait ainsi recruter un total de 3500 travailleurs britanniques.

**Le Conseil fédéral fixe le contingent destiné aux prestataires de services originaires de l'Union Européenne et de l'AELE**

Le Conseil fédéral a également maintenu les maxima valables pour les prestataires de services provenant de l'UE ou de l'AELE dont le séjour dépasse respectivement 90 et 120 jours par an. Dans le cadre de l'accord de libre-circulation des personnes UE-Suisse, les prestations de durée inférieure à 90 jours sont dispensées de contingent ; en droit suisse, ces prestations sont soumises à une obligation d'annonce préalable. En 2020, 3000 autorisations L et 500 autorisations B seront ainsi disponibles.

**Le dynamisme du marché du travail a entraîné une augmentation des salaires en 2019**

Selon l'OFS, l'emploi total a progressé de 1,3% (en glissement annuel) au troisième trimestre 2019, atteignant ainsi son plus haut historique (5137 millions d'emplois). Dans ce contexte, les partenaires sociaux ont convenu, dans le cadre des principales conventions qui prévoient

ce type de négociations collectives, d'une augmentation de 1,1% en moyenne des salaires effectifs (cas concernant 10 % des emplois) et de 0,8% des salaires minimaux (cas concernant un tiers des emplois).

## **FISCALITE**

### **Le Conseil fédéral transmet son projet de réforme sur l'échange automatique de renseignements (EAR)**

Dans le cadre des recommandations du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à la modification de la loi portant sur l'échange automatique de renseignements en matière fiscale. Cette modification porte notamment sur les obligations de diligence en vigueur et la responsabilité pour les institutions financières suisses de conserver les documents déclarés. Le Conseil fédéral n'a toutefois pas levé l'exception appliquée aux associations et fondations. Le Parlement devrait délibérer pour la première fois sur le projet en 2020 lors de sa session de printemps.

### **La convention multilatérale définissant les standards minimaux BEPS pour les conventions de non double imposition entre en vigueur en Suisse le 1<sup>er</sup> décembre 2019**

Dans un premier temps, la convention multilatérale, conclue dans le cadre de l'OCDE et du G20, pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales visant à prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) servira de base pour adapter les conventions contre les doubles impositions (CDI) conclues avec douze pays (dont l'Italie, le Luxembourg et la Turquie). Le Secrétariat aux questions financières internationales indique que ces Etats sont « disposés à s'accorder avec la Suisse » par voie d'accord amiable. Les standards minimaux, définis dans la convention BEPS, peuvent également être mis en œuvre par des modifications apportées aux CDI de façon bilatérale.

## **SECTEUR FINANCIER**

### **La Bourse suisse cherche à acquérir son homologue espagnole BME**

La Bourse de Zurich SIX propose plus de 2,8 milliards d'euros (3,1 milliards de francs) pour acquérir Boisas y Mercados Espanoles (BME) ; une telle acquisition aurait pour effet de créer la troisième plus grande bourse européenne. Alors que la bourse européenne Euronext avait annoncé lundi 18 novembre un rapprochement avec les administrateurs de l'opérateur boursier espagnol, cette proposition entraîne un regain de compétition sur entre les deux opérateurs boursiers.

### **Le Conseil fédéral a fixé son calendrier pour l'instauration d'un ratio de financement stable**

Dans le cadre des normes internationales du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, le Conseil fédéral prévoit de modifier l'ordonnance sur la gestion et le suivi des risques de liquidités au début de l'été 2020 pour une entrée en vigueur au milieu de l'année 2021. Cette révision de l'ordonnance vise à instaurer en droit suisse un ratio structurel de liquidité à long terme (net stable funding ratio ou NSFR), ayant pour objet de garantir la stabilité du financement des banques à long terme.

## **Cornèrcard lance la première carte de paiement biométrique en Suisse**

En collaboration avec Visa et Gemalto, Cornèrcard a annoncé le 20 novembre avoir lancé une carte de paiement biométrique en Suisse ; les entreprises affirment qu'il s'agirait de la « première carte de cette nature en Europe centrale ». Cette carte, Biometric Gold Visa, permet d'identifier son titulaire et confirmer un paiement grâce à son empreinte digitale.

## **Le Conseil fédéral cherche à améliorer le cadre juridique régissant la blockchain**

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement fédéral son projet de loi relatif à la poursuite de l'amélioration du cadre juridique régissant la blockchain. Il vise notamment à augmenter la sécurité juridique, supprimer les obstacles aux applications fondées sur la technologie des registres distribués (TRD) et limiter les risques d'abus. Le parlement devrait examiner ce projet pour la première fois au début de 2020.

## **SECTEURS NON FINANCIERS**

### **La SNCF et les CFF mettent en place une nouvelle liaison ferroviaire entre Vallorbe pour renforcer la desserte du Jura**

Lors de la première réunion du Comité de développement de la ligne Lausanne – Paris via Vallorbe et le Jura, qui s'est tenue le 25 novembre, les opérateurs ferroviaires (SNCF, CFF et leur filiale Lyria) et les autorités compétentes (Région Bourgogne-Franche-Comté et Canton de Vaud) ont réaffirmé leur intention de développer la desserte du Jura. Dans ce contexte, les CFF et SNCF vont financer dès le 16 décembre et à titre expérimental, pendant deux ans, la circulation d'un nouveau train entre Vallorbe et Dole. En complément, l'offre ferroviaire sera doublée entre Pontarlier et Frasné et Vallorbe.

### **La commission de la politique de sécurité du Conseil national approuve le principe d'acquisition d'avions de combats**

La commission du Conseil national a approuvé le projet d'arrêté fédéral, prévoyant l'acquisition d'avions de combat pour un montant maximal de 6 Mds CHF. Contrairement au Conseil des Etats, la commission a maintenu le taux d'affaires compensatoires de 60% proposé par le Conseil fédéral, mais elle a retenu la clé de répartition géographique proposée par le Conseil des Etats. Le texte sera examiné par le Conseil national lors de la session parlementaire d'hiver.

## **SUIVI DES REFORMES**

### **Le Conseil fédéral propose de supprimer les droits de douane sur les produits industriels**

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement un projet de loi prévoyant l'abolition des droits de douane sur les produits industriels. Les recettes douanières sur les biens industriels (TVA et impôt sur les véhicules automobiles) se sont élevées à 560 MCHF en 2018. Le Conseil prévoit que cette baisse des bénéfices soit compensée par les effets positifs attendus sur l'économie, estimés à 860 MCHF.

### **Le Conseil fédéral approuve le programme de construction pour l'achèvement des routes nationales**

Le Conseil fédéral a approuvé un programme qui prévoit plus d'un milliards de francs d'investissements entre 2020 et 2023 pour la construction à long terme du réseau des routes nationales. Ce programme concerne principalement l'achèvement de l'A9 en Valais et de l'A4 dans les cantons d'Uri et Schwyz.

**Programme économique et financier de la session parlementaire d'automne (2 – 20 décembre)**

Date	Conseil national	Conseil des Etats
02/12		<a href="#">Init. Parlementaire</a> - Développement de la production d'électricité d'origine hydraulique <a href="#">Init. Parlementaire</a> - Reconduire les allègements fiscaux de durée limitée accordés pour le gaz naturel, le gaz liquide et les biocarburants
03/12	<a href="#">Réduction</a> des disparités économiques et sociales dans l'Union européenne élargie (deuxième contribution de la Suisse) <a href="#">Motion</a> . Négociations complémentaires au sujet de l'accord institutionnel avec l'UE	<a href="#">Loi</a> sur le traitement fiscal des sanctions financières <a href="#">Budget 2020</a> assorti du plan intégré des tâches et des finances 2021-2023
04/12	<a href="#">Budget 2020</a> assorti du plan intégré des tâches et des finances 2021-2023	<a href="#">Révision</a> de la loi sur l'assurance maladie – Admission des fournisseurs de prestations
09/12	<a href="#">Init. Parlementaire</a> - Développement de la production d'électricité d'origine hydraulique <a href="#">Init. Parlementaire</a> - Reconduire les allègements fiscaux de durée limitée accordés pour le gaz naturel, le gaz liquide et les biocarburants <a href="#">Arrêté fédéral</a> . Acquisition de nouveaux avions de combat	<a href="#">Init. Populaire</a> . Pour une immigration modérée (initiative de limitation).  Révision de la <a href="#">loi sur l'asile</a>
10/12	<a href="#">Révision</a> de la loi sur l'assurance maladie – Admission des fournisseurs de prestations	<a href="#">Réduction</a> des disparités économiques et sociales dans l'Union européenne élargie (deuxième contribution de la Suisse) <a href="#">Introduction</a> de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec d'autres États partenaires à partir de 2020/2021
12/12	Révision de la <a href="#">loi sur l'asile</a> (crédit-cadre migration)	
17/12		<a href="#">Motion</a> . Stratégie offensive en matière d'imputation des impôts à la source étrangers Motion. Ne plus pénaliser fiscalement les produits financiers verts <a href="#">Motion</a> . Anticiper les difficultés économiques et sociales de la future politique monétaire et de taux d'intérêts <a href="#">Init. Parlementaire</a> . Cyber sécurité à la Confédération <a href="#">Init. Parlementaire</a> . TVA. Pour la mise en place d'un taux unique <a href="#">Init. Parlementaire</a> . Imposition du logement, changement de système
18/12	<a href="#">Motion du Conseil des Etats</a> . Application du principe de la préférence nationale (mise en œuvre de l'initiative "contre l'immigration de masse"). <a href="#">Motion du Conseil des Etats</a> . Protéger l'économie suisse en contrôlant les investissements <a href="#">Motion du Conseil des Etats</a> . Accroître le dynamisme de la place économique suisse	<a href="#">Révision</a> . Loi sur la protection des données. <a href="#">Init. Parlementaire</a> . Supprimer la redevance de radio-télévision pour les entreprises <a href="#">Code des Obligations</a> . Droit de la société anonyme
19/12	<a href="#">Code des Obligations</a> . Droit de la société anonyme	<a href="#">ALE</a> entre l'AELE et l'Indonésie Initiatives pour exclure l'huile de palme de l'ALE Suisse-Malaisie <a href="#">Motion</a> accès aux marchés fermés des cantons